

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 juin 2022
Date de l'affichage : 14 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 43 + 9 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 52

OBJET : ASSAINISSEMENT – SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION EN TERRAIN PRIVE – MODIFICATION DE LA SERVITUDE RUE CRONNIER A MESNIL-EN-THELLE

Numéro de la Délibération : 220623-DC-80

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. David LAZARUS, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Pascal WAWRIN.

Dont représentés :

- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- Mme Nathalie SABOT par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Robert JOYOT par Mme Danielle DEBLIECK.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Pascal WAWRIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

Secrétaire de séance : M. Bernard ONCLERCQ, conseiller communautaire de la commune de Neuilly en Thelle.

OBJET : ASSAINISSEMENT – SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION EN TERRAIN PRIVE – MODIFICATION DE LA SERVITUDE RUE CRONNIER A MESNIL-EN-THELLE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et L. 5211-3 ;
- Le code civil et notamment ses articles 637 à 639, 686 à 689, 691, 697 à 702 ;
- Le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L. 2122-4 ;
- Les statuts de la Communauté de communes Thelloise et notamment l'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017 modifiant les statuts en actant la prise de compétence assainissement ;
- Le protocole transactionnel signé entre VINCI IMMOBILIER NORD EST et la Communauté de communes Thelloise en date du 5 juin 2023 ;

Considérant :

- Les travaux de dévoiement de la canalisation existante réalisés et conformément aux dispositions du protocole transactionnel ;
- La nécessité de formaliser l'autorisation d'intervention du service sur ce terrain privé pour procéder à l'exploitation du réseau public ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **DIT** que la modification de la servitude de canalisation sur la parcelle cadastrée section ZE n°422 lieudit l'Ormeteau d'une contenance de 10 a 54 ca, porte sur le fait qu'il a été procédé une fois pour toutes au dévoiement de la canalisation et que nul ne peut se référer à la version antérieure de la convention afin d'exiger un nouveau déplacement, la Communauté de communes ayant d'ores et déjà rempli toutes ses obligations à cet égard ainsi que sur l'autorisation d'intervention du service sur ce terrain privé pour procéder à l'exploitation du réseau ;
- **CONFIE** la rédaction de l'acte de modification de servitude de canalisation de la rue Cronnier au MESNIL-EN-THELLE à la SCP Nathalie BOIVIN et Emmanuelle PAQUET, successeuses de Maître Alain BOIVIN, lui-même successeur de Maître Gilles MAUCLAIR ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes à intervenir entre le propriétaire du fonds dominant et la Communauté de communes (fonds servant).

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230622-220623-DC-80-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023